

MODALITÉS D'INSCRIPTION

À lire avant toute inscription

Public

Les formations et actions figurant dans ce programme sont destinées prioritairement aux **artistes et bénévoles associatifs, résidant en Mayenne**.

Il est toutefois possible pour les personnes salariées et/ou ne résidant pas en Mayenne de s'y inscrire. Pour ces personnes, l'inscription est validée, sous réserve de places disponibles, à la date de clôture des inscriptions.

Accès pour tous

Mayenne Culture est à l'écoute de toute demande spécifique en cas de situation de handicap, afin de faciliter votre participation à nos formations.

Tarif réduit

Une tarification réduite est proposée aux : moins de 18 ans, étudiantes et étudiants, demandeuses et demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, personnes en situation de handicap, sur présentation d'un justificatif.

Adhésion

L'adhésion à Mayenne Culture est obligatoire. Elle est valable du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.

Le coût de l'adhésion est de :

- 13 € pour les inscriptions individuelles
- 32 € pour les associations
- 53 € pour les communes
- 105 € pour les EPCI.

Cette adhésion permet de participer aux activités proposées pour la saison 2026-2027, ainsi qu'à la vie de l'association Mayenne Culture.

Modalités d'inscription et règlement

L'inscription est validée par Mayenne Culture (voir Notice) selon la place disponible, le profil et les prérequis définis. Elle est effective à réception du règlement par carte bancaire, chèque (à l'ordre de Mayenne Culture), espèces, Pass Culture, chèque Loisirs Caf.

Le règlement peut être effectué à titre individuel ou via une association.

Le règlement s'effectue par formation. Le droit d'inscription (coût pédagogique et adhésion à Mayenne Culture) est encaissable et facturable dès le premier jour de la formation.

Annulation

En cas d'annulation du fait de Mayenne Culture, le droit d'inscription versé est intégralement remboursé.

Pour tout désistement du ou de la stagiaire intervenant après la date limite d'inscription, Mayenne Culture procède à l'encaissement intégral du règlement, sauf cas de force majeure dûment justifié le jour du désistement.

Tout stage commencé est dû intégralement.

Qualiopi et traitement des données

Mayenne Culture est certifiée Qualiopi, label qui atteste de la qualité du processus mis en œuvre dans le cadre de la formation. Pour le suivi administratif et pédagogique, Mayenne Culture utilise le logiciel Digiforma, dans lequel vos données personnelles seront traitées à l'usage seul de l'activité formation de Mayenne Culture.